



LOU PITCHOUN MADONENC

Avril 2014

LE JOURNAL DE LA MUNICIPALITÉ

Impôts locaux

Le taux de taxes locales reste **inchangé** en 2014

- Taxe d'habitation : 13,18 %
- Taxe foncière sur le bâti : 8,8 %
- Taxe foncière sur le non-bâti : 14,90 %

BASES TAXES	2014	2013	2012
T.H	1 142 000,00 €	1 128 484,00 €	1 106 164,00 €
T.F.P.B	700 200,00 €	674 670,00 €	628 098,00 €
T.F.N.B	8 700,00 €	8 657,00 €	8 521,00 €
TOTAL	1 850 900,05 €	1 811 811,09 €	1 742 783,04 €

TAUX	2014	2013	2012
T.H	13,1800	13,1800	13,1800
T.F.P.B	8,8000	8,8000	8,8000
T.F.N.B	14,9000	14,9000	14,9000

PRODUIT	2014	2013	2012
T.H	150 515,60 €	148 734,19 €	145 792,42 €
T.F.P.B	61 617,60 €	59 370,96 €	55 272,62 €
T.F.N.B	1 296,30 €	1 289,89 €	1 269,63 €
TOTAL	213 429,50 €	209 395,04 €	202 334,67 €
Produit supplémentaire N N-1	4 034,41 €	7 060,43 €	5 480,95 €

TAXES OM	2014	2013	2012
HABITANTS	895	875	857
BASE OM	724 080,00 €	714 569,00 €	695 036,00 €
TAUX OM	14,28%	14,28%	14,28%
PRODUIT	103 399 €	102 040,45 €	99 251,14 €
Variation N N-1	1 359 €	2 789,31 €	99 251,14 €
PRODUIT PAR HABITANT	115,53 €	116,62 €	115,81 €

Budget Assainissement

En fonctionnement, les dépenses et les recettes s'élèvent à 145 913, 47 €
 En investissement, les dépenses et les recettes s'élèvent à 258 326, 53 €

Budget CCAS

En fonctionnement, les dépenses et les recettes s'élèvent à 13 180, 50 €

Travaux

Suite aux intempéries de l'hiver, les pistes DFCI de Plan Perrier et des Salettes ont été gravement endommagées. D'importants travaux sont en cours, menés par les services de Force 06 afin de gérer les eaux, niveler la chaussée et conforter les accotements. Ainsi, après une période de stabilisation nécessaire, la niche d'arrachement du glissement localisé au Coulet vient d'être comblée avec des matériaux drainants.



Opération Compost gratuit

Dans le cadre de sa compétence « Collecte et traitement des déchets » la Communauté de Communes du Pays des Paillons a confié à l'entreprise Sita Sud le compostage de déchets verts. On rappelle que le compostage permet la transformation des déchets verts par l'intermédiaire de micro-organismes en milieu aérobie en compost utilisable pour fertiliser nos jardins. Une méthode qui permet d'alléger la facture de collecte et de traitement des ordures ménagères et assimilées.



Afin de promouvoir ce geste écocitoyen la commune, en étroite partenariat avec la Communauté de Communes, se propose d'offrir 20 m³ de cet engrais naturel normé issu exclusivement de la transformation de déchets verts aux Madonencs.

Pour cela nous vous invitons à venir en récupérer **le samedi 17 mai 2014 de 8h à 12h** au local technique situé à proximité de l'école, muni de sacs ou d'une petite remorque (ou autre récipient).

Horaires Transport en commun

Lignes Régulières

Desserte Châteauneuf-Villevieille avec correspondance à l'arrêt de la Poste à Tourrette-Levens pour Nice.

Tarif : 1, 50 €

En période scolaire

Châteauneuf-Villevieille→Nice

Du lundi au samedi

Départ à 6h40 de l'abribus, place de la Madone

Nice→Châteauneuf-Villevieille

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis

Départ 17h10 gare routière Vauban

Et 16h50 départ arrêt Defly

Le mercredi, départ 12h20 de la gare routière Vauban

Et à 12h30 départ de l'arrêt Defly

Le samedi départ 11h45 de l'arrêt Defly

Hors période scolaire

Châteauneuf-Villevieille→Nice

Du lundi au vendredi

Départ à 6h40 de l'abribus, place de la Madone

Le samedi départ à 7h40, place de la Madone

Nice→Châteauneuf-Villevieille

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis

Départ 16h50 arrêt Defly

Le mercredi, départ 12h30 de l'arrêt Defly

Le samedi départ 11h45 de l'arrêt Defly

Transport à la Demande

0 800 06 01 06

Le Conseil Général des Alpes-Maritimes met à votre disposition le transport à la demande sorte de lien entre votre lieu de résidence et le TER. Fonctionne sur réservation de 08h00 à 20h00 du lundi au samedi.

Canicule



L'été arrive et la canicule peut mettre notre santé en danger notamment lorsqu'il fait très chaud et que les écarts entre les températures diurnes et nocturnes sont faibles durant plusieurs jours. Pour les enfants et les adultes, le corps transpire pour se maintenir à la bonne température ce qui fait courir le risque d'une déshydratation. Il convient donc de boire beaucoup et de limiter les efforts physiques.

Les personnes plus âgées transpirent moins voire pas du tout. Ainsi leur température corporelle peut augmenter rapidement entraînant un coup de chaleur. Comme précédemment il faut boire, au moins 1,5 litre d'eau par jour en évitant les prises d'alcool et humidifier sa peau plusieurs fois par jour tout en assurant une légère ventilation. Quelque soit l'âge, en période de canicule il faut éviter une forte exposition au soleil. Si vous êtes témoin d'un malaise consécutif à un coup de chaleur, appeler immédiatement le secours en composant le 15.

Commémoration du centenaire du Conflit 1914-1918

A l'occasion des commémorations du centenaire du conflit 1914-1918, l'atelier de généalogie de Testa Gamba en partenariat avec la municipalité, effectue des recherches concernant les militaires de la commune « Morts pour la France ». Les résultats de ces recherches seront exposés au village et présentés sur le site Internet : www.genealogiechateauneufvillevieille.sitew.fr.

Les informations ou des photographies concernant nos valeureux soldats sont les bienvenues .

Débroussaillage

Le débroussaillage fait partie intégrante des importantes actions de prévention contre le risque d'incendie et de la mise en sécurité des biens et des personnes.

Quand débroussailler ? Avant le 1^{er} juillet.

Où débroussailler ? Chaque propriétaire doit, en zone urbaine, débroussailler la totalité de sa parcelle. En zone périurbaine, il doit intervenir sur 50 mètres autour de l'habitation même si la zone déborde chez un voisin, propriétaire d'une zone non construite. Il conviendra toutefois de demander l'autorisation à ce dernier qui ne peut s'y opposer.

Comment débroussailler ? Il faut créer des discontinuités du couvert végétal tant horizontales que verticales afin de ralentir ou stopper la propagation du feu. Les branches basses des arbres seront aussi élaguées.



Heures de débroussaillage:

Depuis la loi du 31 décembre 1992 et le décret du 18 avril 1995, les nuisances sonores peuvent être sanctionnées si elles sont « de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité ».

Horaires autorisés :

- jours ouvrables : 8h30 à 12h00 et 14h30 à 19h30
- samedi : 9h00 à 12h00 et 15h00 à 19h00
- dimanche et jours fériés : 10h00 à 12h00

On précise que le débroussaillage est une obligation légale. En cas de carence des propriétaires, la commune peut faire exécuter d'office les travaux aux frais du propriétaire récalcitrant.

Encombrants

On rappelle que le ramassage gratuit des encombrants s'effectue le lundi. Les dépôts doivent s'effectuer au plus tôt le samedi soir, l'idéal étant le dimanche soir. Les administrés sont priés de respecter simplement ces consignes dictées par un souci de respect du voisinage et de notre environnement.

Balade à dos d'âne



Des balades à dos d'âne des Pyrénées sont organisées pour les enfants de 3 à 12 ans et leurs parents **les samedis 17 mai et 31 mai 2014** à proximité du site des ruines. Rendez-vous à 9h30 à la chapelle St Joseph.

Réservations au 06.89.99.05.66



Le Nissart, la langue de chez nous

Une rencontre autour du Nissart, animée par Mme Françoise DALBERA, Professeur, est organisée le **samedi 31 mai 2014 à 10h** dans la salle des mariages.

Bienvenue à tous

Benvenguda en toi

Soirée Beat Box



Le Comité des Fêtes

Organise le

SAMEDI 17 MAI 2014

Châteauneuf-Villevieille

SOIRÉE BEATBOX

Les
MYSTERS SOUNDS

ENTRÉE LIBRE

À partir de 20h00

Salle du Troubadour

Scène ouverte : venez tenter la « BEATBOX expérience »

Buvette et sandwicherie sur place

Pour toute information, contacter Manu au 06.19.66.27.76

Le comité des Fêtes de Châteauneuf-Villevieille, organise le Samedi 17 mai 2014 à partir de 20h00 une soirée Beat Box « Les Myster Sounds » à la salle du Troubadour.

Entrée gratuite

Casternou en Festa

Casternou en Festa organise la **Fête des métiers d'antan dimanche 08 juin** sur le site des Ruines de Châteauneuf-Villevieille.

Casternou en Festa
présente la

Fête des métiers d'antan

Dimanche 8 juin

Au programme
10h Messe Chapelle
St Joseph
11h Transhumance
Démonstrations de
métiers d'antan
Vente de produits
artisanaux
Vente de Pan Bagnats,
desserts, boissons...
Concours de boules
doublettes
Animations enfants



Ruines de Châteauneuf-Villevieille

Renseignements au 06 70 28 74 98

Testa Gamba



***Le festival de Théâtre amateur de Châteauneuf-Villevieille,
du vendredi 13 juin au dimanche 15 juin à la salle du Troubadour.
Tous les spectacles sont gratuits.***

Programme sous réserve de modifications de la part des organisateurs :

Festival de théâtre amateur de Châteauneuf-Villevieille : 13, 14, 15 juin 2014

Vendredi 13 juin :

- **18h30** Rendez-vous sur le pont neuf, Compagnie Poivre et Sel
- **21h** Pièces montées, démontées, Compagnie Echo errant

Samedi 14 juin :

- **15h** Côté cour, côté jardin, Atelier de la Comédie des remparts
- **16h45** Bonne année Anémone, Compagnie Lumières de scène
- **20h** A qui ma femme, Compagnie Les hou ben vaille
- **22h** Building, La compagnie du Lundi (troupe de comédiens de Châteauneuf-Villevieille)
 - Verre de l'amitié

Dimanche 15 juin :

- **10h** « Quinproquo » sur Molière , Compagnie Le Coryphée (enfants)
- **11h15** « Exercice de style » de Raymond Queneau, Compagnie Coryphée (enfants)
 - **13h30** Le café panique, Compagnie Mines de rien
- **15h00** M. Lambert Marchand de tableaux, Compagnie Jacques Biagini
- **16h45** On ne choisit pas sa famille, Compagnie du Théâtre des trois corniches
Verre de l'amitié et fin du Festival

Nouvelle activité de Testa Gamba pour tout public (sauf enfant), remise en forme, gymnastique douce, relaxation.

Séance d'essai le mardi 27 mai de 10h00 à 11h00 (salle du troubadour)

Pour ceux qui auraient assisté à la gymnastique du lundi et du jeudi soir, cette nouvelle activité n'aura absolument rien à voir : douceur, calme, décontraction, relaxation seront en rigueur.

***N'hésitez pas venez essayer !
Essai gratuit !***

Les modalités d'inscription seront précisées ultérieurement.

Pour tous renseignements 06.01.73.11.24 Mme Magali SGRO Présidente Testa Gamba.

Si le nombre d'intéressés est suffisant, cette activité pourrait être confirmée et mise en place à la rentrée 2014-2015.

Prélude fête de la musique

Testa Gamba organise le **vendredi 20 juin 2014** sur la place du village « prélude de la Fête de la musique ».



Programme :

- Chorale des petits baladins
- **19h00** Chorale de Châteauneuf
« Les baladins » suivi du Quatuor « Two Square » dont un membre est M. Jean-Pierre VOLERY.
- **A partir de 20h30** « Usine à gaz » suivi du groupe de Beat Box « Mysters Sounds ».

Cercle du Progrès

*** CERCLE DU PROGRES ***

Châteauneuf – Villevieille
Salle du Troubadour

SOIREE PAELLA *(Cuite au feu de bois)*



SAMEDI 28 JUIN 2014 à 20h00

Animée par DISCOMANIA06

MENU

***Paella *Salade* Fromage *Tarte blette**

Tarte aux pommes

Café*Vin à discrétion

Prix de la soirée: 25 euros

Réservation avant le : 22 Juin 2014 au :

06.07.30.43.05 * 06.87.97.67.90.*

06.62.52.41.43

Vide-Grenier

Le traditionnel vide-grenier, organisé par l'Association des Propriétaires pour la Sauvegarde des Ruines et au profit de la sauvegarde des sites, aura lieu le

dimanche 31 août 2014

Inscription à la mairie 04.93.79.03.65 (15 € les 2,50 m) avec règlement et copie d'une pièce d'identité.



Etat-Civil



Mariages : DUBUS Benoît et ZANELLI Karine, le 03 mai 2014
Toutes nos félicitations aux heureux mariés



Naissances : Chloë SAULAY, née le 04 mars 2014
Lenny PIERRE, né le 14 avril 2014

Sincères félicitations aux parents !

Décès : M. CALMELS Joseph, le 19 mars 2014
M. LOPEZ Etienne, le 18 avril 2014

Nos sincères condoléances aux proches éprouvés par ces disparitions.

"LOU PICHOUN MADONENC"
Périodique édité par:
la Mairie de Châteauneuf villevieille
18, avenue de la Tour
06390 CHATEAUNEUF-VILLEVIEILLE
Directeur de publication
Edmond MARI
Dépôt légal : avril 2014